

## COMMUNE DE WEMMEL

### Conseil communal jeudi 25 novembre 2021

## Décisions

Application des articles 285 et 287 du décret sur l'administration locale

---

La séance du Conseil communal est déclarée ouverte par le président à 20h00.

Il y a deux points ajoutés en urgence:

- Alignement - Reekbeek - abrogation décision conseil communal du 28/10: il est approuvé par 21 voix pour et 2 abstentions (Mireille Van Acker et Marc Installé). Ce point est ajouté à l'ordre du jour et est traité comme point 12.
- Organisation de l'accueil extrascolaire et durant les vacances à Wemmel - attribution d'un marché: il est approuvé par 21 voix pour et 2 abstentions (Mireille Van Acker et Marc Installé). Ce point est ajouté à l'ordre du jour et est traité comme point 13.

Le conseiller Said Kheddoumi intègre la séance.

### **SEANCE PUBLIQUE**

1. Procès-verbal du Conseil communal du 28/10/2021. Le Conseil communal approuve le procès-verbal du Conseil communal du 28/10/2021.
2. Sous-traitance de l'entretien du Campus du Bien-être. Le Conseil communal approuve le marché public pour la sous-traitance de l'entretien du Campus du Bien-être par une firme externe.
3. Adhésion à l'accord-cadre "fournitures d'imprimés via le site en ligne associé fourni avec les liens au profit du Gouvernement flamand et des autorités locales/provinciales". Le Conseil communal approuve l'adhésion à l'accord-cadre pour les travaux d'impression via la centrale d'achat Print.vlaanderen.
4. Académie : ajustement du règlement du travail. Le Conseil communal approuve les modifications du règlement de travail de l'Académie communale.
5. Académie : ajustement du règlement de l'académie. Le conseil municipal approuve les modifications au règlement de l'académie.
6. Commission mobilité : remplacement d'un membre. Le Conseil communal désigne un nouveau membre pour la Commission mobilité.
7. TMVW cm: remplacement d'un représentant aux Assemblées générales. Le Conseil communal désigne un représentant pour les Assemblées générale de TMVW cm.
8. TMVS ps: remplacement d'un représentant aux Assemblées générales. Le Conseil communal désigne un représentant pour les Assemblées générales de TMVW ps.
9. Haviland Intercommunale: remplacement du suppléant aux Assemblées générales. Le Conseil communal désigne un suppléant au représentant pour représenter la commune aux Assemblées générales de l'Intercommunale Haviland.

10. Regionaal Landschap Brabantse Kouters vzw: remplacement du suppléant aux Assemblées générales. Le Conseil communal désigne un suppléant au représentant pour représenter la commune aux Assemblées générales du Regionaal Landschap Brabantse Kouters vzw.
11. Ordonnance de police COVID-19 concernant l'obligation d'analyse de tous les événements sur le territoire ainsi que l'imposition d'un Covid Safe Ticket pour les activités publiques en salle à partir de 100 participants. Le Conseil communal entérine l'arrêté du Bourgmestre du 17/11/2021 concernant une analyse obligatoire de tous les événements sur le territoire ainsi que l'imposition d'un Covid Safe Ticket pour les activités publiques en salle à partir de 100 participants.
12. Aligement - Reekbeek - abrogation décision conseil communal du 28/10. Le Conseil communal révoque sa décision du 28 octobre 2021 - approbation l'aligement d'un chemin piétonnier près de Reekbeek.
13. Organisation de l'accueil extrascolaire et durant les vacances à Wemmel - attribution d'un marché. Le Conseil communal prend connaissance de l'attribution du contrat pour "l'Organisation de l'accueil extrascolaire et durant les vacances à Wemmel", ainsi que l'aval du contrat par le Collège des Bourgmestre et Echevins.
14. Questions orales. En application des articles 32 et 278 du décret sur l'administration locale, le rapport de séance est disponible sous la forme d'un enregistrement audio sur le site Internet [www.wemmel.be](http://www.wemmel.be). Les questions orales commencent à 01:42.

---

Cette liste comportant une description succincte des décisions est disponible pour consultation auprès du Service Affaires Internes, à la maison communale, avenue Dr. H. Follet 28 à 1780 Wemmel, pendant les heures d'ouverture.

Wemmel, 6-12-2021,

Par ordonnance:  
Le Directeur général  
Audrey MONSIEUR

Le Président  
Veerle HAEMERS

